

Déclaration liminaire des représentant-e-s des AS de l'Essonne

CDUNSS du 26 janvier 2024

Mesdames et messieurs, membres du conseil départemental de l'UNSS Essonne nouvellement installé,

Pour débiter notre déclaration nous souhaitons tout d'abord rappeler notre attachement au fonctionnement démocratique et collectif du service public du sport scolaire, à tous les niveaux de la structure UNSS.

À ce titre nous nous félicitons de pouvoir représenter dans le cadre de cette instance départementale, les enseignant-e-s d'EPS animateurs, animatrices ainsi associé-e-s aux décisions et aux choix de l'UNSS-91 concernant les contenus, les formes de pratique et l'organisation générale du sport scolaire essonnien.

Madame la Directrice académique,

Avec plus de 23000 licencié-e-s en 2022/2023, vous êtes la présidente de la seconde fédération sportive scolaire de notre académie en nombre de licencié.es, sur 155 AS affiliées (derrière les Yvelines qui compte 30 AS de plus que nous) avec plus de 600 événements sportifs et artistiques encadrés par 3300 jeunes officiels et organisés par plus de 700 animateurs/animatrices d'AS soit un nombre de licencié-e-s de 32 élèves en moyenne par animateur La bonne santé du sport scolaire 91 est incontestable et nous continuerons de défendre cet outil artistico-sportif scolaire en mettant en avant toutes les vertus éducatives et citoyennes qu'il offre à nos élèves.

Les représentant-e-s des AS-91 de la liste « Le sport scolaire, un droit pour toutes et pour tous » nouvellement élu-e-s, tiennent à remercier le service départemental UNSS-91 pour l'aide apportée à la préparation et l'organisation des dernières élections UNSS, même si une nouvelle fois nous ne pouvons que regretter le faible taux de participation (environ 20 %).

Il s'avère nécessaire d'en identifier les causes pour y remédier lors des prochaines élections. Ce vote unique dans la structure UNSS fait-il vraiment sens aux yeux des membres de nos AS ? Nos président-e-s d'AS prennent-ils-elles véritablement à cœur la vie démocratique de leur AS avec la convocation de son AG en début d'année et le vote de son comité directeur ? Notre liste paritaire comprend six enseignant-e-s en poste dans les trois types d'EPL du département (Collège, Lycée, Lycée pro) et dans six districts UNSS différents. Nous sommes engagé-e-s dans la vie de nos AS respectives et impliqué-e-s dans le fonctionnement du sport scolaire essonnien : Coordonnateur de district, responsable JOFF, développement du sport partagé et des pratiques des filles.

À ce sujet nous sommes entièrement favorables à cette belle ambition d'égalité et de développement des pratiques des filles et nous avons d'ailleurs été engagé.es dans tous les

temps proposés : Groupe de travail, journée « Nos As ont des Elles », Séminaire, et plus récemment, nous avons participé à une formation sur l'égalité filles-garçons en EPS. Nous allons poursuivre notre travail sur ce thème qui nous tient à cœur et qui nous questionne, nous aurons lors de ce CD des remarques et des propositions à formuler à ce sujet.

Si nous comprenons la nécessité de sécuriser notre association, l'accord cadre transport comme il était à craindre, a littéralement fait exploser les budgets. Cette décision, associée à la baisse des crédits d'animation a parfois obligé les collègues à annuler des rencontres, et parfois ils-elles n'en ont plus programmé faute de moyens financiers. Au final, ce sont toujours nos élèves qui en subissent les conséquences. À ce propos, nous rappelons que le représentant du ministre qui avait signalé en fin d'AG du 27 juin 2023 qu'il faudrait, je cite, « *analyser la situation de façon très précise et revoir l'accord cadre si les difficultés persistent* » continue de penser que : « *la solution réside dans la sortie de l'accord cadre si c'est le mieux. Peut-être que cette solution peut se faire localement* » propos tenus lors de l'AG UNSS du 16 janvier dernier par le représentant de notre ministre, présidente de notre association, malheureusement absente ce jour-là...

La question des répartitions budgétaires est centrale pour le bon fonctionnement général de nos activités car notre territoire n'offre pas la même équité dans les moyens de transport. Ainsi pour se rendre en compétition, entre le collège Léonard de Vinci de Guigneville et le lycée JB Corot à Savigny sur Orge, ce n'est pas du tout, le même coût financier annuel. Un point sur lequel il nous faudra nous pencher à l'avenir.

Enfin les bons chiffres que nous évoquions au début de notre déclaration ne doivent cependant pas occulter les réalités du terrain qui nous inquiètent un peu plus chaque année. Oui c'est vrai, les licencié-e-s sont encore au rendez-vous mais pour combien de temps ?

La situation des lycées ne s'améliore pas et elle va certainement encore se dégrader en LP si la réforme annoncée est mise en place avec notamment une augmentation de la période des stages en entreprise. De plus, les mercredis après-midi sont de plus en plus préemptés par les enseignements obligatoires en lycées. Ces éléments sont autant de facteurs limitant l'engagement des élèves dans les AS alors que tout devrait être fait pour faciliter leur participation aux rencontres UNSS.

À quelques mois des JOP 2024 nous observons un décalage criant entre les annonces gouvernementales et les moyens réels alloués au développement des activités sportives et artistiques. Lorsque l'on souhaite comme l'a exprimé notre président de la république en octobre dernier, faire de l'activité physique et sportive la grande cause Nationale 2024 en expliquant alors que « *nous avons besoin du sport pour ses pouvoirs, pour ses valeurs, pour ce qu'il apporte à nos concitoyens, à notre jeunesse.* » n'est-il pas grand temps à l'école, de le doter de subventions digne de ce nom ?